



ville de
Séméac

RETROUVEZ CE BULLETIN SUR LE SITE www.semeac.fr

Ville de culture et de projets



Kaléidoscope



Fête locale dépôt de gerbe par les jeunes du comité



Cérémonie du 8 mai 1945



Expo articism



Cérémonie du 11 novembre
hommage aux Morts pour la France



Le festival Reg'Art



Salon de l'Amicale des Arts



Sélections du jeu
des 1000€

éditorial



Mes chers concitoyens,

Lors de sa séance du 23 octobre dernier le conseil municipal de Séméac a adopté, à l'unanimité de ses membres, une délibération primordiale pour l'avenir de notre cité.

La question portait sur le restaurant scolaire.

Il faut dire que depuis des mois Sylvie Cheminade, adjointe en charge de la jeunesse, nous alertait sur la fréquentation de l'établissement. Le self-service, des plus grands, atteint depuis longtemps ses limites de fonctionnement et les deux services des maternelles imposent aux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) des conditions de travail difficiles dans des lieux devenus beaucoup trop exigus. A cela s'ajoute le fait que la préparation des repas se fait sur place, dans une cuisine dimensionnée pour une remise en température de repas fabriqués ailleurs, comme c'était le cas lors de la construction du restaurant scolaire il y a une vingtaine d'années. Il est facile d'imaginer les difficultés que rencontrent les personnels de restauration. Ils réussissent pourtant à fournir des repas parfaitement équilibrés et dont les qualités gustatives sont reconnues, comme en attestent les enquêtes de satisfaction réalisées chaque année.

Je voudrais profiter de ces lignes pour les remercier au nom de tous les Séméacais.

Ajoutons à cela que les constructions de logements programmées sur les deux années à venir permettent d'envisager une progression de plus d'une centaine d'enfants sur la commune, une chance pour une ville vieillissante dont plus du tiers de la population dépasse 60 ans. De 300 rationnaires, le restaurant scolaire risque donc de passer à beaucoup plus que 400. Il était de notre devoir d'élus de chercher des solutions.

Une étude de faisabilité d'agrandissement du restaurant scolaire a été diligentée auprès d'une programmiste. Les résultats montrent un coût de réalisation important : 1 300 000 € Hors taxes.

Le conseil municipal devait donc trancher.

Soit une augmentation de l'espace restaurant pour 400 000 € avec portage de repas de l'extérieur, soit une rénovation complète permettant la fabrication sur place, avec fourniture de produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique pour un montant dépassant le million d'euros.



La décision a été unanime. La deuxième solution a été choisie. Le restaurant scolaire continuera à produire sur place des repas de qualité, même si la mise en place doit se faire sur plusieurs exercices.

Je voudrais ici rendre hommage à l'ensemble du conseil municipal. Les élus ont compris combien il était important de penser à l'avenir. Le projet de rénovation retenu garantit l'accueil des enfants pour de très nombreuses années. Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité des municipalités qui nous ont précédés et qui ont su prévoir pour nous permettre de continuer à faire de notre ville une commune tournée vers le futur.

Cette décision va nous imposer quelques modifications dans le programme prévu. Cela concerne notamment l'espace jeunes. Son déplacement rue Victor Hugo dans le logement de fonction d'enseignant rénové ne pourra pas se faire dans l'immédiat. Le réaménagement intérieur du Centre Léo Lagrange prendra aussi quelque retard. C'est, certes, regrettable pour l'esthétique de ce vénérable bâtiment et le confort de certaines manifestations, mais les nombreux utilisateurs savent qu'ils sont à l'abri des gouttières dans un espace mieux isolé depuis la réfection de la toiture.

Notre programme de rénovation des voiries se poursuivra, par contre. Après la rue du Bourg d'oiseaux et l'avenue François Mitterrand dont les travaux seront terminés en cette fin d'année, pour la part communale, au printemps, pour la Direction des routes du Sud-Ouest, l'effort portera sur le quartier des écoles, en débutant par la rue Laffont.

J'aurai le plaisir de vous donner davantage de précisions le 8 janvier à 18h30 au Centre Léo Lagrange lors de la cérémonie des vœux aux Séméacais. Le conseil municipal vous invite à ce moment de partage et d'échange où nous espérons vous accueillir très nombreux.

Votre maire,
Geneviève Isson



Ce bulletin certifié PEFC est fabriqué dans le respect des normes écologie et développement durable par l'entreprise Conseil Imprime.

Le logo PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantit que ce bulletin est imprimé dans le cadre du suivi d'une chaîne de contrôle garantissant l'utilisation de papiers certifiés pour la gestion durable de la forêt dans le respect des normes environnementales, économiques et sociales.



état civil

Période du 15/05/2017 au 15/11/2017

Naissances

- » AIT TAMLIHAT NOUR
- » BOUST ARTHUR
- » CHAMBON JADE
- » CUYALA ELENA
- » DE LIMA ANÆ
- » DERBY SIANNA
- » DUCLOS LOUISE
- » FARIA LISE-ANNA
- » GUILLEN CAMILLE
- » HADJ-BENFETIMA CAMELIA
- » HUSSEIN CLARA
- » IBOS DESSAGNE MAËL
- » KAYA OZAN
- » LIBERATI GHJULIAN
- » MANSE EVA
- » MASSE PAUL
- » MOLIN ERIKA
- » MONTEAU ELISA
- » PEREZ-GOMEZ PABLO
- » PUPPO EYNA
- » TOUCHARD JONAS

Mariages

- » LECLERCQ DIDIER et ANNE BACHIN
- » LADAURADE ROMAIN et BORIE BENEDICTE
- » CHAUVIN GUILLAUME et DISPOT VANESSA
- » GRANGE-COSSOU STEPHANE et DALLET KARINE
- » DEGROOT ERIC et DUVIN CORINNE
- » PIQUET MICHAËL et MARILLAS AURELIE
- » MASSOT XAVIER et RUDEWIEZ EMANUELLE
- » SIMMONDS ALEXANDRE et RAVELET CYNTHIA

Décès

- » CAYREFOURCQ MARIE-CLAUDE
- » CHALOU née SAINT HUBERT MARIE-JEANNE
- » CLAUSIER JEAN
- » PROSPER BALETTE-PAPE
- » DESSERRE née DULOUT DENISE
- » DUBOSCQ MICHEL
- » DUFOSET née RICHARD JEANINE
- » FAUCHER ANDRE
- » FURLAN née GUILHALMENC PAULETTE
- » GRISENTI GUY
- » LOUSTAU née MENAUT MARIE
- » PEREZ-VINUALES née ARA-SAMITIER VIRGINIA
- » SANTRAILLE née BLEY MARIE-JEANNE
- » CHIATELLO KYLLIAN
- » LASSALLE MONIQUE

Le PACS en mairie :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS ne se fait plus auprès du tribunal d'instance, mais auprès de l'officier d'état civil en mairie ou chez un notaire (loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle). Lors de leur rendez-vous à la mairie, les partenaires doivent présenter les documents suivants :

- 1) Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait avec filiation de moins de 3 mois (moins de 6 mois pour les étrangers ou nés à l'étranger)
- 2) Une pièce d'identité et sa copie recto-verso
- 3) Une attestation sur l'honneur de non lien de parenté ou d'alliance avec l'autre partenaire
- 4) Une attestation sur l'honneur de résidence commune à Séméac
- 5) Si un des partenaires a déjà été marié ou pacsé, le livret de famille ou acte de mariage mentionnant le divorce ou acte de naissance mentionnant la dissolution du PACS
- 6) Leur convention de PACS.



vivre ensemble

Citoyenneté

La mairie : Les cartes d'identité et les passeports, nouvelles dispositions

Depuis le mois de mars dernier, toutes les demandes de passeport et de carte d'identité se font dans l'une des **14 mairies** du département équipée d'un dispositif de recueil et non plus dans la commune de résidence. On peut se rendre dans celle de son choix.

Liste des mairies du 65 qui délivrent les cartes d'identité et les passeports :

Maubourguet - Vic en Bigorre - Trie sur Baïse - Tarbes - Aureilhan - Séméac - Castelnau Magnoac - Tournay - Lannemezan - Lourdes - Bagnères de Bigorre - Argelès Gazost - Luz Saint Sauveur - Arreau.

Ne pas attendre l'été et s'y prendre à l'avance :

La demande se fait par application informatique qui transmet les dossiers de manière dématérialisée, vers les Centres d'Expertise et de Ressources chargés de l'instruction de la demande. Ces centres sont basés à Montpellier et Foix. Les papiers seront ensuite à retirer auprès de la mairie où la demande a été faite.

Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site <https://ants.gouv.fr>.



Ne pas oublier de le porter lors du rendez-vous en mairie, car il ne dispense pas de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier muni des pièces suivantes : justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal (dématérialisé dans la plupart des cas).

Pour toute question ou difficulté, la Préfecture reste à disposition à l'adresse :

pref-cni-passeports@hautes-pyrenees.gouv.fr

A Séméac les demandes de papiers d'identité sont traitées les lundis et mercredis sur rendez-vous uniquement.



Le stationnement en ville

Les places bleues : 15 minutes, pas une de plus !

Les **places bleues** : Au centre ville, le stationnement des places peintes en bleu est limité à 15 minutes. Certaines sont utilisées comme des places permanentes et de manière abusive. Cela entrave le stationnement des usagers des commerces de la rue et génère des stationnements en double file, qui sont une gêne récurrente pour la circulation. Le respect de ce temps de stationnement est impératif. Ainsi une commission municipale étudie la possibilité de mettre en vigueur le disque bleu avec heure d'arrivée et verbalisation possible en cas de dépassement du temps imparti.



Le stationnement alterné : c'est sur toute la commune.

Le stationnement de la ville de Séméac est réglementé de manière à respecter la circulation pour tous. Il est rappelé que le stationnement doit se faire de manière unilatérale. Cette réglementation a pour objectif de permettre à tous les usagers roulants ou piétons de se déplacer en sécurité dans la ville. Il appartient à chacun de respecter le code et les règles en vigueur.

C'est simple : Côté impair la 1^{ère} quinzaine du mois et côté pair la 2^e quinzaine.

Des passages réguliers de la police nationale peuvent entraîner un contrôle voir une sanction par une amende pouvant aller de 35€ à 135€.

Citoyenneté

Prévention cambriolage : soyons vigilants



Réunion du CAC du 19 octobre
avec le commandant Frémaux

Le 19 octobre, François Frémaux de la Direction Départementale de la Sécurité Publique a présenté une intervention à destination des Séméacais. Un certain nombre de conseils ont été donnés, qui peuvent permettre de limiter les risques de cambriolages dans les maisons individuelles et les commerces.

Quelques conseils au quotidien : La vigilance et des précautions élémentaires

- Installer des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermer à clef les portes qui donnent sur la rue, même si vous êtes l'intérieur.
- Ne pas inscrire ses coordonnées sur son trousseau de clés.
- Ne pas cacher ses clés à proximité de son domicile dans des endroits classiques (boîte aux lettres, paillasons...) ou dans l'entrée.
- Conserver ses factures et photographier ses objets de valeur. En cas de vol, les clichés faciliteront les recherches des forces de l'ordre et l'indemnisation faite par les assureurs.

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés

3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé

5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage

7 Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur

8 N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue

9 Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile

10 Installez des dispositifs de sécurité passive

11 Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur

12 Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce

En cas de cambriolage

Prévenir immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Avant leur arrivée, préserver les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fois les constatations faites par la gendarmerie ou la police, déposer plainte en se munissant d'une pièce d'identité.

Il est possible de déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Et surtout : faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés et déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés.

Séméac Danse Passion souffle ses 10 bougies

Alain et Yvette Gallet, anciens compétiteurs champions de France en 2000 et vices champions d'Europe en 2001, ont souhaité, dès qu'ils se sont installés sur la commune, partager leur passion de la danse. Et c'est en 2008 qu'ils ont créé l'association « Séméac Danse Passion » pour faire découvrir les danses de salon et le rock'n'roll dans la convivialité et la bonne humeur.

Pari réussi, car les adhérents sont les premiers à dire qu'ils se sentent en famille lors des cours et se languissent l'été en attendant la rentrée de septembre.



Ce ne sont pas moins de 185 personnes qui ont fréquenté l'association depuis 10 ans.

Christelle Bousquet le professeur diplômé et super pédagogue qui les anime propose ses compétences sur les niveaux débutants et intermédiaires. Cela se passe au 1^{er} étage du centre Léo Lagrange le jeudi soir à partir de 18 heures pour les entraînements et répétitions et le vendredi à 18 heures avec Christelle pour les débutants et plus.



Séméac Danse Passion est une association partenaire du Centre Albert Camus et a organisé, avec la mairie, 3 prestigieux galas de danse en 2009-2011 et 2014 participant au concours annuel de Torremolinos en Espagne qui ont rassemblé plus de 500 personnes dans le centre Léo Lagrange.

En tant qu'association Séméac Danse Passion participe également au Téléthon et aux fêtes telle celle du timbre cette année.

10 années d'amour et de passion pour la danse, cela se fête ! Et c'est le 9 juin prochain qu'Yvette et Alain, entourés de leurs amis, professeur et adhérents fêteront cet anniversaire lors d'une soirée dansante et musette

animée par un orchestre de 5 musiciens au centre Léo Lagrange. Une soirée guinguette où les Séméacais pourront danser dans la joie et la belle humeur qui caractérisent Séméac Danse Passion.

Pour tout renseignement : 06 08 92 73 33 - Le site : semeacdansepassion65@live.fr



vivre ensemble

La Banda de Séméac « Les Bambolayres »

C'est à l'automne 1982 qu'un groupe de copains décide de créer une banda au sein du FAPS (Foyer Animations Populaires de Séméac) pour ambiancer les fêtes. C'est ainsi que naissent « LOS BAMBOLAYRES »

Après quelques répétitions, les premiers morceaux viennent constituer le répertoire et ainsi les premières prestations en public (première sortie lors de la fête des Padouens en 1983). Depuis le programme ne cesse de



s'enrichir de musiques d'ambiance banda et variété.

La qualité musicale et l'enthousiasme de ses prestations, en fait une Banda très appréciée des organisateurs de manifestations et du

public. Ainsi, en 2007, « Los Bambolayres » fut sélectionnée en tant que banda du département pour animer la cérémonie d'ouverture de la coupe du monde de rugby au stade de France à Paris.

Los Bambolayres sont demandés et appréciés toute l'année tant dans les grands événements que dans les plus modestes comme les fêtes, festivals, repas, animations sportives, carnivals et autres rencontres festives.

Aujourd'hui, ce sont quelques 25 musiciens de tous âges qui la composent, regroupant différents instruments comme les flûtes, clarinettes, saxo, trompettes, trombones, basses, souba et percussions.



Tout musicien qui joue d'un cuivre, d'un bois ou des percussions peut rejoindre ce joyeux groupe où la convivialité et l'amitié sont les valeurs premières.

En 2018, comme les années précédentes, de nombreuses animations se profilent : C'est avec la joie qui la caractérise que l'association accueillera, lors de ces sorties, tout nouveau joueur qui voudrait exprimer son dynamisme au travers de cette musique caractéristique de la fête et du bien vivre ensemble.

Les répétitions se déroulent le samedi soir dans la salle du FAPS à la Maison des Associations. Après ce temps de travail vient le réconfort autour de quelques douceurs bien méritées.

Les contacts : Maison des associations salle FAPS : 2, rue Théophile Gautier 65600 Séméac - Tél. 05 62 36 75 58
Site internet : www.losbambolayres.fr



service à la population

La vie des écoles



Le collège Paul Valéry a fait peau neuve pour la rentrée

Le collège Paul Valéry a été inauguré en 1969, de nombreuses générations se sont succédé dans cet établissement qui a marqué beaucoup de Séméacais. Aujourd'hui ce sont plus de 600 élèves qui fréquentent le collège sous la direction de Mme Pergent, Principale et de Sébastien Arcas, Principal Adjoint.

Un grand projet de rénovation a été proposé par le département. Le bureau d'étude chargé de cette mission devait remplir des objectifs de haut niveau : inclure les travaux de rajeunissement du bâtiment dans le cadre d'une action croissance verte, adopter une démarche vertueuse et ambitieuse. L'objectif est de diminuer la consommation énergétique de 30%. Des évaluations seront engagées de manière précise. Le projet associe les élèves, les professeurs et les personnels.

Les bâtiments sont traités dans l'objectif développement durable par l'utilisation de matériaux à grande performance thermique, avec isolation extérieure, faux plafonds du préau et des couloirs pour l'isolation acoustique et remplacement des chaudières actuelles par des chaudières à condensation. De même la mise en place d'éclairages avec équipement en luminaires LED à très haut rendement. L'assainissement de l'air ambiant se fait par filtrage au moyen d'une ventilation mécanique et de traitement d'air.

Pour la mise en beauté finale, les peintures de tous les couloirs ont été faites, l'extérieur est relooké par la mise en relief colorée de certaines parties et par la pose d'un auvent suspendu d'une portée de 4 mètres tout le long du préau.

Le projet comprenait des ateliers pédagogiques pour faire participer les élèves au moyen d'affichage, d'information sur les techniques et les bonnes pratiques. De la même façon, les personnels ont été formés pour une maintenance optimale des équipements.

Le coût des travaux s'élève à 1 million d'euros soutenus par des financements de la région et du département. A la rentrée 2017 les Bâtiments A-C et D ainsi que l'auvent ont été achevés. En 2018 les travaux des bâtiments B et E et le restaurant scolaire seront effectués.



Visite de M. Pelieu et Mme le Maire

La rentrée des classes en images



Rentrée des parents ou des enfants ?



Du bonheur dans les yeux



Réception de rentrée scolaire

Travaux



Une nouvelle signalétique directionnelle et un panneau d'entrée de ville

La ville vient de s'équiper en panneaux de signalétique en direction des bâtiments municipaux. Les indications sont en blanc sur fond rouge. Ils répondent à un besoin de précision directionnelle pour le cheminement vers les principaux bâtiments publics et vers les équipements sportifs. La prochaine étape de la commission communication sera la signalétique appliquée sur les bâtiments.



L'aménagement du nouveau carrefour d'entrée de ville a permis l'installation d'un panneau lumineux. Les principales informations départementales et municipales y sont affichées ainsi que les manifestations annuelles d'exception des nombreuses associations séméacaises.

La commission communication et les services techniques ont travaillé en collaboration efficace sur ces deux projets.



L'allée du Bourg d'Oiseaux

Le revêtement de la chaussée de l'allée du Bourg d'oiseaux a fait l'objet de travaux d'entretien et de goudronnage. Cette route dessert un bon nombre de maisons individuelles en amont de la colline de Sarrouilles, il convenait de revoir les conditions de circulation des riverains de cette partie Est de la ville, comme le montrent les vues avant et après travaux dont le montant s'élève à 31 357,80€.

Les travaux prévus sur l'avenue François Mitterrand

Le 31 mai 2017, madame Isson a reçu les riverains de l'avenue François Mitterrand pour une réunion d'information concernant les travaux qui seront entrepris cette fin d'année et ce printemps. L'objectif est de sécuriser les abords des commerces, la circulation des modes doux situés entre le rond Point Saint Frai, la rue Leverre et le carrefour de la rue Gauté. Les îlots séparateurs ont été enlevés pour permettre la réalisation des travaux d'enfouissement des différents réseaux dans le courant de l'été.

La programmation prévoit, entre autres, l'élargissement des trottoirs pour la déambulation avec un trottoir PMR (personnes à mobilité réduite), de nouvelles places de parking, la sécurisation des traversées piétonnes, la sécurisation de la traversée cyclable est-ouest et l'installation de mobilier urbain anti stationnement. Les travaux se répartiront par tranche est-Ouest de manière à ne pas trop entraver le trafic routier et s'achèveront par le revêtement de la chaussée en fin de premier semestre 2018.





Un jardin des abeilles à la sortie de ville

On voit fleurir de ci de là des zones de prairies joliment fleuries réservées aux abeilles. La commune de Séméac, dans le cadre de ses objectifs environnementaux a transformé l'ancien terrain cynophile en un jardin des abeilles sur lequel les jardiniers de la ville ont semé des graminées.

C'est un apiculteur séméacais, Jean-Louis Artigau qui a disposé pour cette première année une quinzaine de ses ruches sur le site, sa production est en dépôt vente à la boulangerie de la place de la mairie.

Les abeilles demeurent de précieux indicateurs de la bio diversité, et nous savons tous l'importance de la préservation de ces insectes, victimes des frelons asiatiques et des produits pesticides toxiques.

C'est aussi un des aspects à dominante pédagogique de ce projet à : éduquer en partenariat avec les écoles, nos futurs citoyens à la protection de l'environnement.

La petite « Maya l'abeille » de notre enfance est en danger, nous sommes tous acteurs de sa protection car elle est un élément fondamental de pollinisation et de survie de notre propre espèce.

Réfection de la façade du Centre Albert Camus

La façade du centre Albert Camus a fait peau neuve. Nombreux sont les spectateurs des communes environnantes qui assistent aux spectacles du CAC. En complément de la signalétique directionnelle, récemment installée pour faciliter l'accès aux principaux bâtiments publics de la ville, il apparaissait nécessaire de différencier le CAC de la bibliothèque qui appartient à la grande agglomération TLP.

Les travaux de nettoyage, de rénovation et de peinture ont été réalisés par les services techniques de la ville. Ils permettent une nouvelle lisibilité du centre culturel, le modernisent et le valorisent par l'apposition du magnifique portrait d'Albert Camus en devanture et d'un panneau drapeau en façade.

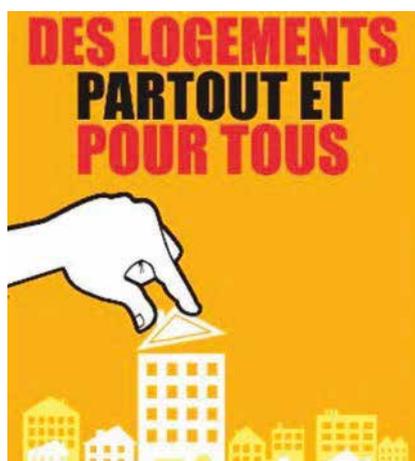


Urbanisme

Les projets d'urbanisation à Séméac

Cette année 2017 a mis en place des projets de constructions de logements sur différents sites de la commune.

Ce qu'il faut savoir à propos du logement :



La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), votée en 2000, pour l'accès au logement pour tous, imposait à toutes les communes de plus de 3 500 habitants et faisant partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants, une pénalité annuelle si elle disposait d'un nombre de logements locatifs sociaux inférieur à 20 %. Avec un taux de 7 % nous avons donc été soumis à un prélèvement sur nos recettes fiscales de près de 50 000 € de 2013 à 2015.

Des efforts importants ont donc été engagés afin de résorber une partie de notre déficit pour porter notre nombre de logements pour tous de 180 logements en 2016 à 341 logements à la fin des programmes évoqués ci-dessous.

Toutefois, par délibération du conseil communautaire en date du 28 septembre 2017 et en vertu de l'article 55 de la loi SRU, la commune de Séméac devrait être exemptée du dispositif de pénalité au même titre que Bordères sur l'Echez, Aureilhan et Juillan. Ces 4 communes sont situées dans une agglomération de plus de 30 000 habitants, dont le taux de tension sur la demande de logement social (ratio entre le nombre de demandeurs et le nombre d'attributions annuelles hors mutation) est inférieur à 2, en l'espèce 1,83.

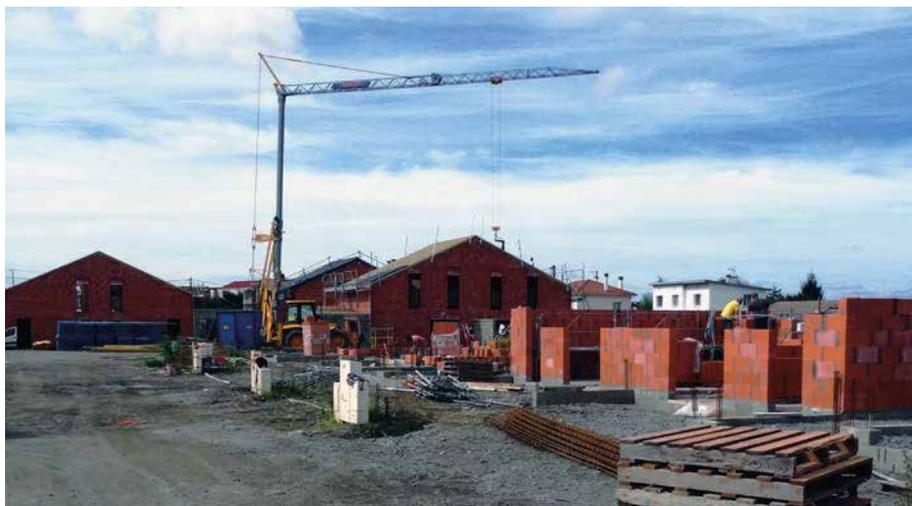
- Le logement pour tous est basé sur les revenus, pour information : **Dans le département : 75% de Hauts Pyrénéens, du fait de leurs revenus, sont éligibles aux logements sociaux.**
- Les logements pour tous bénéficient, de par leur cahier des charges, des matériaux de dernière génération aux normes BBC (Bâtiments Basse Consommation) en termes d'isolation phonique et thermique.
- La ville de Séméac dispose de logements vacants, souvent anciens, ceux ci relèvent du domaine de la propriété privée des personnes qui demeurent libres de les vendre ou de les louer, certaines étant des indivisions.

Aller de l'avant et avoir des projets d'urbanisation pour tous, entraîne une progression démographique bénéfique pour la commune

Les projets immobiliers de la commune de Séméac sont constitués de « logements pour tous » et de logements en accès à la propriété (selon des modalités de prêts et de dispense de taxe en fonction des revenus). Des familles viendront enrichir la population séméacaise, vivifier les écoles, stimuler les commerces tout autant que la dynamique de vie et le renouvellement générationnel.

D'où la création des 4 programmes à venir :

1 - « Les jardins de Pyrène » sur la zone Sud Ouest de la commune est un projet en cours depuis cette année et prévoit 31 Logements à loyer maîtrisé ainsi que des terrains et logements en accès à la propriété.





depuis l'angle Sud/Est

2 - Dans la rue Fénelon, la résidence du même nom verra 19 nouveaux logements, dont l'accès se fera par la rue Fénelon. Le projet consiste en la création de 7 logements T4 et 12 logements de T3, tous en rez-de-chaussée + 1 étage.



3 - Dans la zone Nord Ouest de la commune, près du cimetière des Pradettes, en fin de la rue Arthur Rimbaud, le projet Rimbaud sera constitué de 21 logements avec garage soit : 6 T4 en duplex - 11 T3 en duplex et 4 T3 seniors de plain pied.

Ce programme sera estampillé du Label NF Habitat HQE.



4 - A l'entrée de la ville le quartier nommé « Les Prés Saint Frai » (du nom de l'ancien domaine abbatial) créera 80 logements dont 11 T4 en rdc en accession à la propriété, 11 logements en T3 rdc en accession à la propriété, 42 logements T3 en rdc en location pour les seniors ou les personnes en situation de handicap et de 42 logements T3 en rdc + 1 étage en location.



Les logements sociaux sont attribués sous certaines conditions, essentiellement de ressources. Pour tous les renseignements relatifs aux conditions d'attribution et aux plafonds de salaire consulter le site : conditions d'attribution | service-public.fr <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F86g>

Trouver des aides pour rénover un logement ancien ?

Le programme SOLIHA

Ce programme d'intérêt général élaboré par l'Agence de l'Habitat en partenariat avec la région, le département et l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, propose des aides gratuites sous forme de conseils techniques, définition d'un programme de travaux, accompagnement dans les demandes de subvention auprès des organismes financeurs et suivi personnalisé des dossiers gratuits.

Qu'il s'agisse d'économies d'énergie, de travaux d'adaptation du logement en cas de perte de mobilité ou de travaux sur logements dégradés, l'équipe de SOLIHA accueille et renseigne au 05 62 34 87 73, et tous les mardis de 14h30 à 16h30 au siège de la Communauté d'Agglomération des Communes, 30 avenue Saint Exupéry à Tarbes. Tél. 05 62 53 34 30.

service à la population

Culture

Un nouvel élan pour le Centre Albert Camus



Façade rénovée, plaquette de présentation renouvelée, programmation culturelle diversifiée : le Centre Albert Camus fait peau neuve depuis le mois de septembre. Avec un début de saison encourageant pour les artistes.

Le beau visage d'Albert Camus accueille désormais le public du Centre culturel de Séméac. Un hommage à l'un des plus grands écrivains et journalistes français qui a donné son nom à la salle de spectacle et d'exposition, initiée en 1983 sous l'impulsion d'une association loi 1901, et inaugurée en 1986 par le ministre Laurent Fabius.

Pour accentuer la visibilité du Centre, parfois confondu avec la Médiathèque, sa signalisation a été améliorée : rénovation du fronton, installation d'une bannière, et bien sûr, insertion de la photographie de Camus, dans une posture familière.

L'équipe municipale, a souhaité donner ainsi un nouvel élan à la salle de spectacle et d'exposition de Séméac. La plaquette de présentation des programmes culturels a aussi été revisitée. Une maquette plus aérée et plus lisible a été définie. En 2018, pour la première fois, la plaquette présentera la programmation culturelle sur le semestre.

Le début de la saison 2017-2018 a été marqué par des rendez-vous réussis avec le public de Séméac et des villes environnantes. La soirée de lancement, avec Michel Fourcade and Ze Princess, a attiré de nombreux spectateurs. La rencontre des deux groupes vocaux Eths Bigorrak et Baionan Kantuz a fait chanter le public jusqu'à une heure tardive. Les deux premiers ciné-débats organisés par l'équipe du Ciné des CE et des COS, et la première soirée Cap Monde, ont recueilli leur succès habituel. Les différentes rencontres proposées dans le cadre du Festival Reg'Art ont permis à de nombreuses personnes d'admirer les talents d'artistes différents, valides ou porteurs de handicap.



Grande première aussi en ce début de saison : la soirée d'enregistrement du célèbre « Jeu des 1000 euros ». Enfin, mention spéciale à la qualité des expositions présentées par Kavin et Monique Virelaide, puis par Solange Goelzer et Daniel Boubée.



Pour l'année 2018, la commission culturelle du Centre Albert Camus de Séméac et la municipalité souhaitent diversifier encore la programmation proposée. Elle accordera une place importante aux artistes locaux, aux jeunes et aux cultures du monde.



Théâtre



Spectacle

Culture

Bientôt un orgue pour l'église de Séméac



L'église de Séméac, nous la voyons tous les jours mais connaissons-nous son histoire ? La première église fut édifiée vers 1285 par Raimond-Arnaud de Castelbajac. Incendiée par les Huguenots en 1569, elle fut reconstruite, en 1609, par les ducs de Gramont, avec les vestiges de l'ancienne. Elle fut ensuite remaniée au XVIII^e siècle, où le retable fut réalisé par Dominique Ferrère issu d'une famille de sculpteurs spécialisés installés à Asté qui ont fourni pendant près de 2 siècles les décors et mobiliers originaux des églises haut-pyrénéennes.

Le clocher et le porche furent ajoutés sous le règne de Louis XV. La voûte en berceau, reposant sur 8 colonnes, date du XIX^e siècle. Les grilles de la cour et du portail de l'église furent installées en 1898 et sont le fruit de la générosité d'un mécène séméacais.

La beauté et la portée historique de l'église Notre Dame de l'Assomption sont reconnues et le projet d'installation d'un orgue par l'association « Les Amis de l'Orgue » est devenu une évidence pour enrichir le patrimoine séméacais.

Petit retour en arrière sur l'action menée par l'association des Amis de l'orgue.

L'idée d'acquérir un orgue pour l'église de Séméac a germé en 2009, au sein d'un petit groupe comprenant Geneviève



Isson, Francis Sylvestre et Jean-Paul Catala. L'association « Les Amis de l'orgue » est née de ce projet.

Ses efforts pour récolter des fonds lui ont permis d'acheter, en 2012, un orgue d'époque romantique à Driffield, en Angleterre. Un facteur d'orgue a effectué les travaux de sauvegarde nécessaires.



Francis Sylvestre, Eric Saint Marc et Christophe Gil, organistes instrumentistes

L'association s'est étoffée en 2016 et a déposé plusieurs demandes de subventions au Conseil départemental qui a donné une réponse positive. Une autre demande de subvention est en cours auprès du Conseil Régional.

En 2017, une délibération du Conseil municipal de Séméac a intégré l'orgue au sein du patrimoine communal. A réception de toutes les aides, les travaux de réhabilitation de l'instrument, ébénisterie, peinture, et remise en musique, pourront commencer. Entre temps, il conviendra d'aménager la tribune où l'orgue sera installé.

L'instrument, une fois installé, sera destiné à l'organisation de concerts et festivals, à l'enseignement et la pratique de l'orgue, à l'animation liturgique des offices de la paroisse.

La recherche de dons privés se poursuit, tout passionné de musique liturgique, mécène ou Séméacais de cœur peut contribuer à ce projet et bénéficier de la déduction fiscale.

Consulter le site : <https://sites.google.com/site/lesamisdelorguedesemeac65/>

service à la population

Les nouveaux commerçants à Séméac



Restaurant

«**La belle Époque**» : a ouvert ses tables en octobre. Christophe Cuegnet vient du Pas de Calais. Cuisinier de métier et issu d'une famille de cuisiniers, il a tenu un hôtel restaurant dans le Gers. Aujourd'hui il a choisi de s'installer à Séméac avec sa compagne qui est originaire du département. La Belle Époque propose des menus à la carte et une formule rapide et variée à 13€ : choix entre 3 plats, vin, café compris (supplément de 2€ suivant le choix).

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi et le samedi soir.

Contact : 05 81 01 31 07



Des salons de coiffure tendance

«**Attitude Coiffure**» : C'est en octobre que Sylvie Schiele a pris la tête du salon de coiffure mixte au 3 avenue des Sports. Outre la coiffure et la morpho coiffure, elle complète sa gamme en conseils en maquillage, en manucure et en conseils vestimentaires. Elle ajoute à ses services la vente de produits cosmétiques bio.

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h en non stop.

Le samedi de 9h à 15h30.

Contacts au 05 62 36 64 59 ou au 06 17 06 88 71.

«**Styles'Moi**» : Véronique Deluit a ouvert son salon de coiffure mixte nouveau concept au 111 avenue des Sports depuis le 1^{er} octobre 2017. Elle propose ses conseils en morpho-coiffure, maquillage et garde robe de manière personnalisée.

Les jours d'ouverture sur rendez-vous : les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Les jeudi et vendredi en non stop de 9h à 19h et le samedi de 8h30 à 17h.

Tél. 05 62 37 65 48



Les dates à retenir

Séméac Danse Passion :

› Samedi 9 juin : Soirée anniversaire de l'association

Séméac Danse Country :

› Samedi 27 janvier : Bal country à 20h30 au Centre Léo Lagrange

› Dimanche 9 avril : Vide grenier au Centre Léo Lagrange

Espace Danse :

› Dimanche 7 janvier : Animation du repas des Aînés

› Samedi 9 juin : Spectacle gala de danse à 20h30 au CAC

Les lotos du Séméac Olympique :

› 21 janvier : loto de la pétanque

› 4 février : loto de l'athlétisme

› 18 février : loto de la natation

› 4 mars : loto du foot

› 18 mars : loto du tir à l'arc

› 1^{er} avril : loto du basket

› 15 avril : loto du rugby

› En mai : dernier loto en commun OMS et Tennis

Séméac Evasion, 25 ans déjà !



PHOTO : JPDULUC

Séméac Evasion a fêté ses 25 ans d'existence le 1^{er} Juillet dernier. L'occasion de se remémorer de nombreux souvenirs au milieu d'un public nombreux et dans une ambiance conviviale !

Créée en Octobre 1992, l'association Loi 1901 Séméac Evasion prévoyait la pratique de différents types d'activités de plein air, sans esprit de compétition. Ainsi, cyclotourisme, VTT, montagne (ski de fond & randonnée) et même canyoning furent proposés aux adhérents dès la 1^{ère} année. Le canyoning fut abandonné mais 2 nouvelles activités se sont rajoutées : la marche (très prisée) et la moyenne montagne, conduisant à une nette augmentation du nombre d'adhérents, 130 adhérents à ce jour, pour la modique somme de 33 € pour l'année.

Lors de cette soirée des 25 ans, les présidents successifs : Charly Vert, Pierre Mombet, Michel Mombet, Gérard Huberdeau et Roger Moreaux, furent invités par le président Philippe Evon à évoquer quelques anecdotes de l'histoire du club. Puis, Mme le Maire a salué le dynamisme de cette association, avant-gardiste puisqu'aujourd'hui on en dénombre de très nombreuses dans le département. Un hommage fut rendu à 2 membres fondateurs du club aujourd'hui disparus : Jacques Sabathié et Gilbert Pouey.

Un bon repas a clôturé cette journée anniversaire, où chacun a prolongé les moments d'amitié sportive qui les unit.

Les responsables des activités :

➤ **Cyclotourisme** : Philippe Evon (05 62 34 41 98 / 06 88 09 40 41) ➤ **Marche** : Michel Dupuy (05 62 36 29 23) ➤ **Montagne** : Michelle Cauchy (06 10 82 40 78) ➤ **VTT** : Michel Mombet (06 64 11 30 25)

Permanence tous les vendredis soirs, de 18h30 à 20h - 1, rue Georges Clémenceau à Séméac. Site : <http://www.semeac-evasion.fr/>

La section Trail « Qui s'y frotte s'y pique »



PHOTO : JPDULUC

Depuis sa création en septembre 2008, la section Trail du Séméac Olympique n'a cessé de progresser et compte aujourd'hui 80 membres dont 70 adhérents axés sur la discipline « Trail », les 10 autres préférant concourir sur les courses sur route.

L'encadrement et les programmes d'entraînement sont assurés par Françoise et Patrick dont les objectifs visent la représentation des membres du club dans les épreuves et les divers classements départementaux et régionaux.

La seconde finalité du Club c'est d'organiser le Trail « QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE » de Séméac. Il s'agit d'une course en nocturne, à la frontale qui se termine par un repas festif au centre Léo Lagrange.

Cette course est maintenant bien connue des Séméacais, mais aussi des compétiteurs du département, voir au delà. La 9^e édition 2017

a eu lieu le samedi 9 septembre dernier. Des gros moyens ont été mis en œuvre pour varier et renouveler les parcours. Une nouveauté dans le déroulement a été la « Marche gourmande nocturne ». Malgré l'engagement et l'investissement des responsables et membres du Club, le nombre de participants a été inférieur aux années précédentes, certainement du fait des conditions météorologiques désastreuses.

Bientôt 10 ans ! L'équipe dirigeante solide et soudée mettra un point d'honneur pour que la 10^e édition 2018 soit resplendissante. Il est encore temps de les rejoindre et de s'entraîner pour ce prochain anniversaire.

Les contacts : Karine Larrazet 06 75 48 25 88 - Michel Ducastaing 06 18 56 53 71 - Bernard Ducombs 06 46 36 63 03

Groupe de l'opposition

Faisons le point sur l'année 2017.

Le projet immobilier du secteur de Lanne-Darré Nord a débuté conformément à notre analyse de longue date sur ce sujet, il se confirme que le marché à destination des particuliers peine à démarquer ; et cela malgré les dégrèvements de taxes consentis aux éventuels acheteurs. Où sont donc les recettes fiscales annoncées lors de la présentation de ce projet qui, pour la majorité en place, ont légitimé des investissements lourds (1,2M€) au niveau du carrefour St Frai ? le retour sur investissement promet d'être long. Quant à Lanne Darré Sud (les Jardins de Pyrène) la commercialisation peine elle aussi. Le

projet affichait au 31/12/2016 un déficit de 1,8M€, et le contrat de concession dont les emprunts sont garantis par la commune arrive prochainement à échéance. Une friche au lieu de vergers et de champs de maïs, quel gâchis ! Sur ce chapitre, force est de constater que la commune a pris et prend encore des engagements hasardeux dont personne ne sait exactement où cela va la mener. Du côté des engagements, la commune avait apporté son soutien au groupe SOS Seniors répondant à un appel d'offre de l'Agence Régionale de Santé (ARS) relatif à la construction d'une maison de retraite, projet annoncé par la majorité en 2014. La commune apportait le fon-

cier, en l'occurrence une partie des terrains de Jules Soulié. Créateurs d'emplois, ce dossier que nous soutenions, a été soi-disant classé par les experts de l'ARS en tête des projets présentés, et au final, c'est un autre projet et une autre ville des Hautes Pyrénées qui ont été retenus. Il y a de quoi être dubitatif, comment en est-on arrivé là ? Un nouveau dossier est sorti en urgence : l'extension de la cantine scolaire. Toujours plus d'élèves déjeunent sur place, et les installations arrivent à saturation. De plus, la mise aux normes de la cuisine est obligatoire. Ce dossier va nécessiter un investissement très lourd. Au cours du conseil municipal du 23 Octobre dernier nous avons

réaffirmé notre volonté de maintenir sur place la préparation des repas, gage de diversité et de qualité alimentaires. C'est un projet que nous considérons comme prioritaire en termes d'investissements, contrairement aux choix actuels d'aménager des lotissements. Au vu de ces dossiers, et compte tenu des incertitudes concernant la dotation d'Etat, aux communes, nous réitérons la demande d'un plan pluriannuel d'investissement afin de garantir le financement des projets utiles pour la commune et les Séméacais, tout en gardant la maîtrise des taxes foncières.

Madame le Maire et l'équipe municipale souhaitent à tous les Séméacais et Séméacaises de bonnes et chaleureuses fêtes de fin d'année 2017.

Les vœux de madame le Maire Lundi 8 janvier à 18h30 au centre Léo Lagrange

Geneviève Isson présentera ses vœux à la population et à tous les acteurs de la vie municipale le lundi 8 janvier 2018 à partir de 18h30 au centre Léo Lagrange. Elle réunira son équipe autour d'elle pour présenter les grandes lignes de la nouvelle année. Tous les Séméacais qui le souhaitent pourront ensuite partager le vin d'honneur qui leur sera offert.

Le repas des Aînés Dimanche 7 janvier au Centre Léo Lagrange

Réservations les mardis et jeudis jusqu'au 22 décembre à la mairie uniquement.

Le premier rendez-vous du Centre d'Action Communale (CCAS) pour la nouvelle année est fixé au 7 janvier à l'occasion du repas des Aînés. Dès maintenant les Séméacais et Séméacaises de plus de 65 ans, avec leur compagne ou compagnon, sont invités à s'inscrire. Tarif unique de 15€.





THÉÂTRE

« Le repas des fauves » le 18 février



La compagnie «Les petits pieds dans le plat» présente : de l'auteur tchèque Vae Katcha.

Sous l'occupation allemande à Paris, 2 SS sont exécutés. Un commandant de la Gestapo surgit au milieu d'un repas d'anniversaire et demande aux amis de choisir 2 d'entre eux pour servir d'otages. Un huis-clos prenant en perspective.

La Peste de Camus le 6 avril

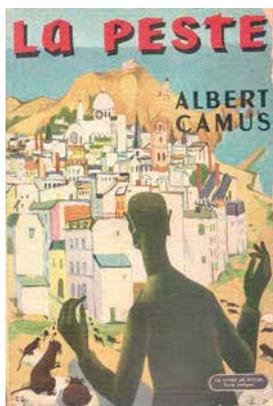
Théâtre par la Cie. Théâtre de la bulle

À partir de 12 ans.

Mise en scène : Marie-Anne Gorbatschevski

Interpretation : Patrick Lode.

La Peste, le célèbre roman d'Albert Camus, adapté pour un homme seul. La Peste est le combat d'un homme seul confronté au mal radical.



«Les Nombriels» de Didier Caron le 15 avril

Mise en scène de Serge Monteilhet.

Une troupe de comédiens qui se prennent très au sérieux part en tournée pour se rôder avant le festival d'Avignon, avec une pièce

improbable : «Les plaines de Kiev» d'un auteur russe tout aussi improbable qu'inconnu. Un poil de satire, un poil de parodie, et une touffe de rigolades...

«Cravate Club» le 28 avril

Compagnie «le Théâtre du Gaucher»
Mise en scène de Stéphane Blancafort.

Ils sont deux amis de toujours, associés dans le travail, et ne se cachent rien... ou presque...

A l'occasion des 40 ans de Bernard, celui-ci découvre qu'Adrien n'est pas libre de venir à sa fête ; il a déjà une soirée prévue de longue date à un endroit dont il n'a jamais parlé à son ami. Ce secret va-t-il mettre à mal leur amitié ? Une réflexion intéressante sur le jardin secret même en amitié.



SPECTACLES

Le goût de l'autre de Marion COMBES le 18 mars

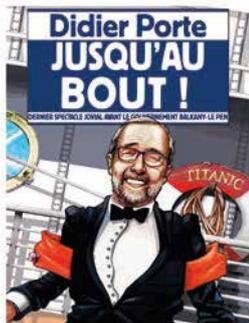


Depuis 1987 elle participe aux créations sur les textes bibliques et chante dans la plupart des spectacles (araméen, hébreu, grec...). Formatrice avec son mari pour la formation des pasteurs et des animateurs liturgiques, elle s'est spécialisée dans le travail vocal, donne des cours de chant et commet des concerts de chants judéo-espagnols, psaumes, chants médiévaux.. Elle chante de l'Occitanie jusqu'au levant, des chants traditionnels en langue occitane.

Didier PORTE le 13 avril

Journaliste, humoriste et chroniqueur de radio, Didier Porte est conscient du caractère un chouïa anxiogène des perspectives – une Présidence Le Pen avec Balkany aux Finances et Cyril Hanouna à la Culture, dans le meilleur des cas – et nous le dit bien déterminé à jeter ses dernières forces dans la bataille pour un rire engagé, libertaire et jovial.

Tel Leonardo di Caprio sur son Titanic, Didier restera sur le pont jusqu'au bout, pour tout donner dans ce nouveau spectacle en forme d'apothéose et que l'on pourrait résumer par en une phrase : Eh ho, moussaillons, en marche ! Fendons nous la pipe, avant de la casser !



Claude NOUGARO par le quartet «Swing Melodies» le 17 février



Avec Jean-Claude et Monique Pique au chant et guitare rythmique, Philippe Pierre-Huerta à la contrebasse et Jean Clermont à la clarinette, pour des mélodies jazzy et swing de Nougaro : Une vingtaine

de chansons revisitées, et des commentaires ou anecdotes sur la vie et l'œuvre du « petit taureau » toulousain...

TARBA EN CANTA festival international de polyphonie le 7 juin

Mesechinka, ensemble vocale féminin composé de 9 chanteuses et de leurs chansons traditionnelles venues de l'Est, des polyphonies riches et colorées et des rythmes irréguliers plein de joie...

Cantu Nustrale, 4 voix qui interprètent des chants corses, sacrés, traditionnels et contemporains, en s'attachant à restituer leur caractère sobre et authentique.



CINÉ DES COS

LE FILS DE JEAN

Vendredi 2 février

À 33 ans, Mathieu ne sait pas qui est son père. Un matin, un appel téléphonique lui apprend que celui-ci était canadien, qu'il vient de mourir et qu'il a 2 frères. Il décide de partir pour Montréal, mais là bas personne ne le connaît. Alors nous allons découvrir avec lui la suite de son périple et peut-être de sa vie.



CINÉ DES COS

UN PAESE DI CALABRIA

Jeudi 15 mars

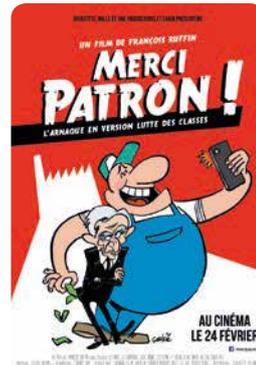


Riace petit village du sud de l'Italie, a longtemps subi un exode rural massif. Un jour, un bateau transportant deux cents migrants kurdes échoue sur la plage. Solidarité et mutualisation des projets vont faire renaître le village et lui donner un avenir : un modèle à suivre...

CINÉ DES COS

MERCI PATRON

Jeudi 24 mai



L'histoire d'un couple au chômage et criblé de dettes quand leur usine de fabrication de costumes est délocalisée en Pologne. Trois personnages hauts en couleur vont leur apporter leur aide

et tenter d'infléchir le Grand Patron : Bernard Arnault. Un combat de David frondeurs contre un Goliath milliardaire. Une mélange d'émotions en tous genres.

LES EXPOSITIONS DU PRINTEMPS

MARIE JOSE FISCHER

Exposition photos :
les lumières de la taumachie
Du 13 au 27 janvier 2018



PIERRETTE CUBERO :

« CHOSES VUES »

Du 10 au 24 février



EXPO AMNESTY INTERNATIONAL

Du 10 au 24 mars



JEAN ET MARIE FRANCE COUDURE

Tango
Du 6 au 21 avril



ANNIE PAULE VANIN

Aquarelles
Du 5 au 19 mai



COLETTE ABADIE

Peintures acryliques huiles
et aquarelles
Du 2 au 16 juin



Le programme complet du Centre Albert Camus sera disponible dès le mois de Janvier en mairie et en divers points de rencontre des villes de Séméac et Tarbes.

